



## **Comité Social Territorial du 12 juin 2026**

### **Déclaration générale**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les élus, cher-e-s collègues,

La FSU tient tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue au sein de cette instance. Nous prenons acte de cette nouvelle étape dans le fonctionnement du CST. Ces dernières années, le dialogue social a connu des évolutions et des progrès que nous considérons importants, tant dans le fonctionnement de cette instance que dans la qualité des échanges entre l'administration et les représentants du personnel. Nous souhaitons que cette dynamique puisse se poursuivre sous votre présidence, dans le cadre d'un dialogue social utile, respectueux et constructif.

Pour la FSU, le dialogue social ne se limite pas aux seuls points inscrits à l'ordre du jour ou aux échanges formels en séance. Dans nos déclarations générales comme dans nos interventions, nous sommes amenés à porter les interrogations, les préoccupations et parfois les inquiétudes exprimées par les agentes et les agents.

Jusqu'à présent, ces sujets ont pu faire l'objet de réponses ou de retours, y compris après la tenue des séances lorsque des compléments étaient nécessaires. Nous tenons à souligner l'importance de ce fonctionnement, qui participe à la qualité du dialogue social, à la continuité des échanges et à la considération portée aux représentants des personnels.

Nous savons que toutes les réponses ne peuvent pas nécessairement être apportées immédiatement en séance. Certaines nécessitent des vérifications, des arbitrages ou des compléments d'information. Pour autant, il est indispensable que les questions soulevées lors du CST ne restent pas sans suite. Même lorsqu'elles interviennent après la séance, les réponses apportées constituent un élément essentiel du respect dû aux représentants des personnels et, au-delà, aux agentes et aux agents qu'ils représentent.

La qualité du dialogue social se mesure aussi à cette capacité de suivi, de transparence et de continuité dans les échanges. Les agentes et les agents attendent des réponses concrètes sur leurs conditions de travail, leurs missions, leurs moyens ou encore l'organisation des services. Nous serons donc attentifs à ce que les engagements pris et les questions soulevées trouvent effectivement des réponses.

La FSU continuera, pour sa part, à intervenir de manière exigeante mais constructive, avec pour seule boussole la défense du service public et des personnels. Même si nous n'avons pas encore eu l'occasion de travailler ensemble dans le cadre de cette instance, nous comptons sur vos qualités d'écoute, d'échange et d'attention au dialogue social pour permettre de poursuivre la dynamique engagée ces dernières années et garantir le bon fonctionnement du CST, instance essentielle de dialogue et de décision au sein de notre établissement public.

Cette séance intervient également dans un contexte particulier pour notre collectivité. Les travaux engagés par la Chambre régionale des comptes et les décisions qui devront être prises dans les prochaines semaines suscitent de nombreuses interrogations et inquiétudes parmi les agents.

La FSU est pleinement consciente des contraintes budgétaires auxquelles notre établissement public doit faire face. Pour autant, même si Monsieur le DGS vient d'apporter des précisions, nous tenons à rappeler que l'équilibre budgétaire, aussi nécessaire soit-il, ne peut être recherché au détriment des agents, de l'emploi public et de la qualité du service rendu à la population.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que les mesures qui pourraient être prises n'aient pas pour conséquence de faire des contractuels la variable d'ajustement de la situation budgétaire. Nous alertons également sur les effets qu'aurait le non-remplacement de postes vacants ou des départs à venir. Les conséquences seraient immédiates sur les charges de travail, les conditions d'exercice des missions et la qualité du service rendu aux usagers.

D'ailleurs, les remontées de terrain qui nous parviennent ne sont pas bonnes. Plusieurs collègues contractuels nous indiquent avoir été contactés par les services RH afin d'être informés que leur contrat pourrait ne pas être renouvelé et qu'il leur est recommandé de solder leurs congés annuels avant l'échéance de celui-ci afin d'éviter leur perte.

Nous tenons à préciser que notre propos ne vise pas les collègues des ressources humaines qui, dans ce contexte difficile, s'efforcent d'accompagner les agents avec professionnalisme et bienveillance. En revanche, nous partageons pleinement le sentiment exprimé par de nombreux agents quant à la brutalité de la démarche et au manque d'accompagnement ou de concertation préalable autour de

décisions qui peuvent avoir des conséquences importantes sur leur avenir professionnel et personnel.

Cette situation nous interpelle d'autant plus que la Chambre régionale des comptes préconise le gel d'une partie des recrutements d'agents permanents. Inutile de vous rappeler que derrière chaque contrat qui n'est pas renouvelé, il y a une agente ou un agent, mais aussi une famille, des charges et des projets de vie. Tous les contractuels ne sont d'ailleurs pas dans la même situation : certains ont acquis une ancienneté importante au sein de notre collectivité tandis que d'autres voient leur contrat arriver à échéance dès la fin du mois de juin.

Je rappelle que cette intervention a été rédigée avant l'allocution de monsieur le DGS, toutefois, au-delà de l'aspect humain, nous attirons également l'attention de l'administration sur les conséquences que ces décisions pourraient avoir sur le fonctionnement des services. Dans un contexte où de nombreux collectifs de travail sont déjà sous tension, les non-renouvellements risquent d'accentuer les situations de sous-effectif, d'alourdir les charges de travail et de dégrader les conditions d'exercice des missions.

La FSU est consciente des difficultés auxquelles notre établissement devra probablement faire face dans les mois à venir. Pour autant, il ne faudrait pas que les conséquences de ces choix fragilisent davantage les services ou servent demain à justifier de nouvelles réductions de moyens au motif que les difficultés de fonctionnement se seraient aggravées. C'est pourquoi nous demandons la plus grande transparence sur les orientations envisagées et leurs conséquences pour les agents comme pour le service public.

À l'approche de la période estivale, cette vigilance est d'autant plus nécessaire dans les services opérationnels, notamment ceux qui assurent des missions essentielles au quotidien. Les agentes et les agents ne doivent pas payer les conséquences d'une situation dont ils ne sont pas responsables.

Enfin, nous aurons l'occasion d'échanger aujourd'hui sur plusieurs projets de réorganisation, notamment dans le domaine de la voirie. Si la FSU ne remet pas en cause les objectifs de proximité poursuivis par les élus, nous serons particulièrement attentifs aux conséquences concrètes de ces évolutions sur les conditions de travail, les charges de travail, les moyens humains et l'organisation des services.

Les transformations des organisations ne peuvent être réussies que si elles sont accompagnées, expliquées et construites avec les personnels. C'est à cette condition qu'elles pourront répondre aux attentes des usagers sans dégrader les conditions d'exercice des agents.

La FSU souhaite également revenir sur l'évolution des modalités de recrutement des saisonniers. Nous avons été interpellés par de nombreux agents qui ont découvert tardivement que les pratiques habituelles avaient évolué. Si nous ne contestons pas la volonté d'ouvrir et d'adapter les modalités de recrutement, nous regrettons qu'aucune information préalable n'ait été portée à la connaissance des organisations syndicales et des agents concernés.

Au-delà de la méthode, nous tenons à rappeler l'attachement de nombreux agents à la possibilité offerte à leurs enfants d'accéder à ces emplois saisonniers. Nous considérons qu'une meilleure information aurait permis à chacun de connaître les nouvelles modalités de candidature, notamment les possibilités offertes au niveau des communes.

Nous souhaitons également que, dans le cadre de ce nouveau dispositif, une attention particulière continue d'être portée aux enfants d'agents afin qu'ils ne soient pas pénalisés et que leur place soit clairement prise en compte dans les recrutements à venir.

La FSU souhaite également saluer la mise en œuvre du nouveau congé supplémentaire de naissance créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

Nous tenons à souligner la réactivité des services des Ressources Humaines qui ont travaillé dans des délais particulièrement contraints afin de permettre une application effective du dispositif dès le 1er juillet 2026.

Nous nous félicitons également que la question du maintien de l'IFSE ait été prise en compte, permettant ainsi aux agents concernés de bénéficier pleinement de ce nouveau droit en limitant la perte de rémunération.

Pour la FSU, ce nouveau congé constitue une avancée sociale importante. Il offrira à de nombreux parents la possibilité de consacrer davantage de temps à l'accueil et à l'accompagnement de leur enfant durant ses premiers mois, tout en favorisant un meilleur équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

Merci de votre attention.